

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 05/12/2024

Revalorisation des tarifs des fourrières automobiles : les représentants de la profession entendus !

A la suite d'une rencontre avec le cabinet du ministre délégué chargé de la sécurité du quotidien, intervenue avant la motion de censure, MOBILIANS se félicite de la nouvelle dynamique lancée en faveur d'une révision en profondeur de la grille tarifaire des fourrières automobiles. MOBILIANS souhaite engager un dialogue constructif avec le Gouvernement pour examiner les solutions les plus adaptées.

Depuis plusieurs années, les professionnels de la fourrière font face à des conditions de travail de plus en plus difficiles, marquées par une hausse des risques et une pression économique croissante. Malgré ces difficultés, les professionnels ont toujours fait preuve de dévouement et ont joué un rôle crucial dans le maintien de l'ordre et la sécurité des usagers, quotidiennement, partout en France.

La récente décision de classer les véhicules volés retrouvés sous le régime de la fourrière administrative a aggravé la situation préoccupante dans laquelle se trouvait la profession, mettant en péril la pérennité de ce service reconnu d'utilité publique.

Pour remédier à ces préoccupations, MOBILIANS a demandé au ministère une meilleure prise en compte des contraintes économiques et administratives croissantes du secteur, réclamée de longue date par les professionnels :

- **Un alignement des tarifs au niveau national sur ceux pratiqués à Paris**, qui sont plus justes et prennent en compte les spécificités de notre métier.
- **Une réévaluation directe des tarifs pour les poids lourds et les deux roues, inchangés depuis 2001.**
- **Une possibilité d'ajout de prestation complémentaire sur justificatifs.**
- **Une révision en profondeur de la grille tarifaire**, afin de refléter les coûts réels de nos prestations et les risques encourus par nos équipes.
- **Une majoration de 50% des tarifs pour les interventions de nuit, les week-ends et les jours fériés**, à l'image de ce qui est déjà appliqué dans le secteur du dépannage autoroutier.
- **Une indexation annuelle des tarifs**, sur la base d'indices représentatifs de l'évolution des coûts.

Dans un courrier adressé à la profession, le cabinet du ministre a reconnu la légitimité des demandes et s'est engagé à lancer un cycle de travaux spécifique, en lien avec la Délégation



interministérielle à la Sécurité routière, visant à élaborer une nouvelle grille tarifaire plus juste et plus équitable.

MOBILIANS se félicite de cette avancée majeure et se tient prête à collaborer étroitement au cours des semaines à venir avec le ministère de l'Intérieur afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires permettant de garantir la pérennité d'un service public essentiel au quotidien de tous les Français.

À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 180 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.